



MARDI 26 AOÛT 2025

UN ENGAGEMENT EN FAVEUR DU CADRE DE VIE DANS LE QUARTIER DES 4 AS À ACHICOURT

Ce mardi 26 août, Pas-de-Calais habitat et la Ville d'Achicourt ont officialisé la signature d'une convention TFPB (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties) portant sur la réalisation d'une fresque participative à partir de septembre prochain.

Trois autres conventions sont prévues en contrepartie de 30% d'abattement de la taxe foncière consentie par la Ville au bailleur social. Ce dispositif permet d'agir concrètement pour les habitants du quartier prioritaire des 4 As, en cofinçant des actions de proximité et d'intérêt collectif.

Une fresque participative pour embellir le quartier et fédérer les habitants

La convention signée met en lumière la réalisation d'une fresque participative sur les palissades du stade Léo Lagrange (72 mètres linéaires soit 136 m²).

En lien avec le centre social « Des Racines et des Ailes », ce projet artistique et collaboratif

permettra aux habitants, petits et grands, de s'impliquer dans la transformation esthétique de leur quartier. L'objectif est double : valoriser le cadre de vie et renforcer le sentiment d'appartenance par une démarche créative et inclusive.

Les thématiques de la fresque sont encore en cours de définition avec les habitants. Parmi les idées proposées, on peut citer le moulin, la nature, la solidarité, un trompe l'oeil... La conception et la réalisation artistique sont confiées à l'artiste graffeur Hiz Graff (Thomas Hennerez).

Un budget de 10 200 euros est consacré à cette action.

Un soutien actif aux séniors avec le projet « Bien vieillir à Achicourt »

Une autre convention comprend une action en faveur des personnes âgées, à travers le projet « Bien vieillir à Achicourt », en lien avec l'Ehpad Les Jardins du Crinchon.

Ce programme propose aux locataires de Pas-de-Calais habitat des activités de bien-être et de lien social telles que la gymnastique douce ou des temps conviviaux comme des ventes de confitures. Ce partenariat permet de lutter contre l'isolement des seniors et de favoriser leur maintien à domicile dans des conditions de vie sereines. Une enveloppe de 2 000 euros est allouée à ce projet.

Améliorer le cadre de vie par la propreté et la médiation de proximité

Dans ce même esprit de co-construction, Pas-de-Calais habitat s'engage à hauteur de 6 500 euros aux côtés de l'Association Régie de quartiers « Vivre Ensemble ». Ce partenariat porte sur la gestion des déchets et des encombrants, l'amélioration du cadre de vie et la médiation auprès des résidents. L'objectif est de sensibiliser les habitants à la propreté des espaces collectifs et de prévenir les incivilités.

Renforcer la tranquillité résidentielle grâce à la vidéosurveillance

Parce que le sentiment de sécurité est un facteur essentiel de la qualité de vie dans les quartiers, Pas-de-Calais habitat soutient également l'installation d'un dispositif de vidéosurveillance

sur la place de Rouen, au cœur du quartier des 4 As. Cette initiative, portée par la Ville, vise à prévenir les troubles du voisinage, lutter contre les actes d'incivilité et sécuriser les espaces publics. Elle bénéficie d'un financement de 21 000 euros de la part du bailleur social.

Les actions TFPB s'inscrivent dans un engagement global de Pas-de-Calais habitat en faveur de l'amélioration du cadre de vie et de la tranquillité dans les quartiers prioritaires. Elles viennent compléter d'autres interventions menées tout au long de l'année à Achicourt, comme la réfection de peintures, le remplacement de portes de garage, le renforcement du nettoyage des parties communes, la pose de signalétique ou encore la mise à disposition de locaux pour les Restos du Cœur.

« En mobilisant le levier fiscal que représente l'exonération de TFPB, nous cofinçons des actions essentielles qui améliorent directement le cadre de vie, renforcent le lien social et contribuent à la tranquillité résidentielle. C'est une démarche partenariale forte avec la Ville d'Achicourt, au bénéfice de tous. »

Jean-Louis Cottigny, Président de Pas-de-Calais habitat
Conseiller départemental délégué au logement
et à l'habitat

Qui sommes-nous ?

Créé en 1931, Pas-de-Calais habitat, bailleur social du Département, gère un parc de plus de 40 000 logements répartis dans 216 communes, dans lesquels 82 000 locataires ont trouvé leur chez eux. Avec 29 agences et 11 points contact, Pas-de-Calais habitat agit au plus près des habitants, qu'ils soient locataires ou à la recherche d'un logement à louer ou à vendre. Pour construire le territoire de demain avec des logements accessibles, durables et de qualité, notre Office Public de l'Habitat (OPH) œuvre aux côtés de nombreux acteurs institutionnels et associatifs du département.

Contact presse

Céline Vicongne · Chargée des relations presse · celine.vicongne@pasdecalais-habitat.fr · 03 21 16 86 20 / 07 88 75 10 12